

Futur Parc naturel régional des Ardennes

Guide du fleurissement

pour l'embellissement des espaces verts

Règles et exemples de composition

Création et entretien

Plantes locales

Nature • Patrimoine • Savoir-faire • Art et culture



Le mot du président



Le territoire du projet de Parc naturel régional des Ardennes est riche de paysages variés. La flore locale, adaptée aux conditions particulières des Vallées de Meuse et Semoy, de la Pointe de Givet, du Plateau de Rocroi ou de la Thiérache ardennaise, est une source d'émerveillement pour tous les habitants et les touristes, curieux de patrimoine.

En réfléchissant aux actions de valorisation des paysages, notamment dans le cadre du "Plan de paysage" mené par le Parc, les collectivités ont témoigné de leur besoin d'accompagnement sur le fleurissement : comment fleurir les espaces publics, avec des moyens limités et en adéquation avec des conditions environnementales très contrastées.

C'est dans cet esprit que nous avons conçu ce guide, bien aidés par nos partenaires techniques et financiers. A destination des techniciens communaux et des nombreux bénévoles qui oeuvrent à l'embellissement quotidien des villes et des villages du Parc naturel régional des Ardennes, il rassemble les principales informations pour réussir un fleurissement durable. C'est en travaillant ensemble que nous réussirons à donner une image colorée et positive du territoire, témoignage de son identité chaleureuse et de sa vitalité.

Bonne lecture à tous !

Jean-Marie Meunier

Président du Syndicat mixte de Préfiguration du Parc naturel régional des Ardennes

Sommaire

- Fleurir...durablement ! p.4 et 5
- Gérer les espaces herbacés p.6 et 7
- Fleurir selon l'environnement p.8 et 9
- Fleurir en volume p.10 et 11
- Fleurir en couleur p.12 et 13
- Fleurir en bonne association p.14 et 15
- Fleurir avec des plantes adaptées p.16 et 17
- Fleurir et protéger p.18 et 19
- Multiplier les plantes p.20 et 21
- Entretenir les massifs p.22 et 23
- Enrichir les massifs p.24 et 25
- Lexique. Quizz. Pour en savoir plus p.26 et 27



Directeur de la publication : Jean-Marie Meunier
 Conception, rédaction : SMPNRA, Juliette Zubb
 Illustrations - crédit photos : SMPNRA, CRT
 Impression : Yak@print - Septembre 2011
 Tirage : 3000 exemplaires
 Imprimé sur papier recyclé

Le PNR des Ardennes

Au nord des Ardennes, frontaliers avec la Belgique, règnent des paysages aussi inattendus qu'insolites : méandres boisés des vallées de Meuse et Semoy, landes tourbeuses du Plateau de Rocroi ou doux vallons bocages de la Thiérache ardennaise...

C'est pour valoriser ce patrimoine exceptionnel, développer durablement ce territoire et donner une image nouvelle des Ardennes, que les acteurs locaux se rassemblent afin de créer un Parc naturel régional.



Fleurir... durablement !

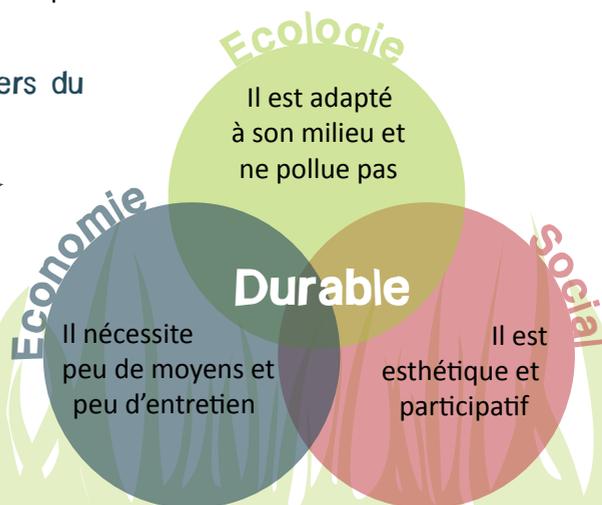


La garantie d'un accueil haut en couleur

Le **fleurissement** des espaces publics est un enjeu important pour les communes. Il améliore la qualité du cadre de vie des habitants et valorise le patrimoine. Il représente également un outil d'attraction touristique et résidentiel et il renforce le lien social par la participation et la pédagogie. Le fleurissement dit «horticole» peut cependant être considéré comme une contrainte, si les espèces employées ne sont pas adaptées aux conditions locales de sol et de climat. Ces annuelles*, renouvelées à chaque saison, sont gourmandes en eau, en engrais et en produits phytosanitaires. Elles présentent peu d'intérêt pour les insectes pollinisateurs* et menacent de polluer le patrimoine génétique d'espèces locales.

Le temps et l'argent investis dans le fleurissement horticole peuvent être repensés dans un contexte de gestion durable des espaces verts. Aux yeux du jury des Villes et villages fleuris, c'est d'ailleurs le fleurissement **durable**, porté par des principes écologiques, qui prend une place de plus en plus importante.

Le fleurissement selon les piliers du développement durable



Où fleurir ?

Le fleurissement est un véritable atout, mais il **ne faut pas en abuser**. L'embellissement passe d'abord par la valorisation du patrimoine existant d'une commune (un muret en vieilles pierres, un lavoir, un arbre remarquable, une berge...). L'idée est d'agrémenter et d'accompagner l'existant, mais pas de le surcharger. Il faut donc veiller à rester sobre. Un espace herbacé suffit parfois à attirer le regard vers un élément patrimonial plus singulier.

Fleurir sa commune durablement demande donc de distinguer les différents espaces verts, pour les gérer au regard des moyens financiers, humains et matériels :

- Les **espaces herbacés** remplissent de nombreux usages dans la commune (pelouses, terrains de sport, bords de routes, aires de jeu, abords de zones d'activités, rond point...). Le développement de la végétation spontanée y est encouragé. L'entretien mérite d'être raisonné en fonction des usages : tontes régulières pour un terrain de sport, mensuelles pour la pelouse d'un parc, fauche annuelle pour les talus... (voir p. 6 -7)
- Les **massifs fleuris** doivent être utilisés pour composer la «vitrine» de la commune, dans des lieux de prestige (abords de bâtiments publics...). Il est souvent nécessaire de les garder propres et soignés, mais ils peuvent aussi avoir un aspect plus libre dans d'autres endroits, notamment pour agrémenter une pelouse ou animer une longue rue. Leur entretien se restreint alors au strict minimum. (voir dès la p. 8)



Espace herbacé à Revin



Massif sobre à Montigny-sur-Meuse

Conseil

Ces principes peuvent être appliqués à l'échelle du jardin d'un particulier. Il est intéressant de sensibiliser les habitants à une possible coordination entre le fleurissement de leurs espaces privés et celui de la commune.



Massif mixte à Bogny-sur-Meuse

Gérer les espaces herbacés



Tonte à Hargnies



Espace herbacé à Sormonne

Technique

La fauche tardive se fait en fin d'été, début d'automne : Laisser les produits de la tonte sur place quelques jours pour que les insectes et la micro-faune* migrent, puis les exporter. Ne pas broyer. Ne pas tout tondre en même temps et garder 20 % de zone refuge pour l'hiver.

Si une pelouse offre un aspect soigné, les tontes régulières apportent leur lot d'inconvénients : plus la coupe est rase, plus les coûts d'entretien sont importants. Trois solutions d'entretien sont à distinguer :

- La **tonte courte** (à 5 cm) offre un aspect très propre et soigné mais limite la croissance des annuelles* au profit des vivaces* indésirables. Elle nécessite un nombre important d'arrosages et de fertilisations* et un passage de tondeuse hebdomadaire.
- La **tonte haute** (entre 8 et 15 cm) est d'un visuel plus naturel et sauvage, la surface se fait irrégulière, rythmée par les coussins de trèfles et autres touffes d'espèces sauvages. Elle limite l'usure des outils, la consommation de carburant et d'eau, réduit l'érosion, régule l'écoulement des pluies et accroît la biodiversité*. Les tontes deviennent mensuelles.
- Le **fauchage tardif** a pour principe de laisser la végétation se développer pendant les périodes printanière et estivale afin de laisser prospérer la faune* et la flore* et leur permettre d'accomplir leur cycle. L'aspect négligé de ces espaces peut être interprété comme un laisser-aller. C'est pourquoi il est conseillé de communiquer sur les multiples intérêts des pratiques de gestion alternative des espaces verts auprès des habitants.

Dans tous les cas, il est utile de raisonner la fréquence de l'entretien : un espace de prestige doit être tondu plus souvent qu'un parc ou qu'un rond-point.

Les prairies fleuries

Pour amener de la couleur dans les espaces herbacés, il existe deux types de prairies fleuries, souvent confondues :

- Les prairies fleuries **naturelles**, entretenues par les agriculteurs pour la fauche ou le pâturage,
- Les prairies fleuries du **commerce**, dont les mélanges sont bien souvent constitués de variétés et d'espèces horticoles. Elles présentent le risque de polluer le patrimoine génétique d'espèces locales, elles sont aussi moins attractives pour la faune.

La meilleure solution pour réaliser une prairie fleurie est de trouver un producteur de semences de plantes sauvages locales, ou bien de récolter les graines soi-même (voir p. 21).



Prairie fleurie naturelle



Bande fleurie du commerce (Chooz)

En pratique

Comment mettre en place une prairie fleurie ?

Le semis se fait à l'automne, pour laisser aux plantes le temps de s'installer avant les adventices*. Si le sol est riche en matière organique, il faut décaper* les 10 à 20 premiers centimètres. Le mélange de graines doit être constitué de 70% de fleurs, 20% de légumineuses* et 10% de graminées*.

- **Sur un sol nu** : semer les plantes qui poussent déjà chez les voisins, puis compléter par des espèces de même milieu,
- **Sur un ancien gazon** : faire un semi direct sur les endroits dégarnis (scarification* possible).

Comment entretenir une prairie fleurie ?

Laisser les plantes grainer, puis faucher tardivement, exporter les produits de la tonte. Le sol doit rester pauvre en matière organique pour maintenir une biodiversité et éviter le développement des indésirables.

Fleurir selon l'environnement



Massif de plein soleil (Haybes)



Massif d'ombre (Estrebay)

La meilleure façon de fleurir durablement est de sélectionner les plantes de telle sorte qu'elles prospèrent dans leur environnement. Ces plantes ont alors un meilleur taux de reprise et nécessitent moins d'arrosages et moins d'entretien. Pour cela, il faut, dans un premier temps, déterminer dans quelles conditions environnementales les plantes vont évoluer. Deux points sont à identifier : **le climat et le sol**.

Le climat

Les plantes sont plus ou moins sensibles au gel, à la sécheresse et à la lumière. Avoir une bonne connaissance du climat permet de choisir les associations de plantes les mieux adaptées. Le climat ardennais, semi-continentale rigoureux à hivers froids et étés frais à chauds, incite à choisir des plantes rustiques*. De plus, sur chaque parcelle règnent des microclimats*. Ils varient selon l'exposition, la pente, mais aussi la présence de murs, de haies ou d'arbres, qui influencent la force du vent et l'ensoleillement.

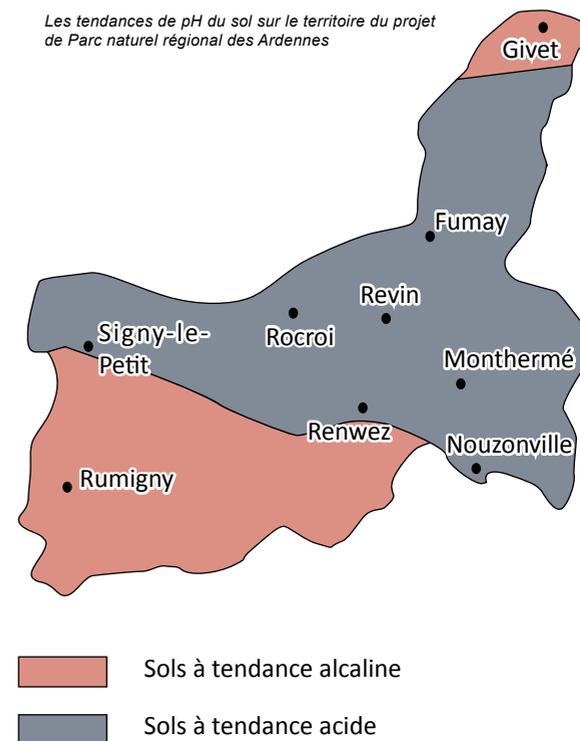
Quelle est l'exposition du terrain à fleurir ?

- Au **soleil**, les plantes poussent plus vite mais le sol s'assèche rapidement : choisir des essences de plein soleil qui supportent les sols secs.
- A l'**ombre**, l'environnement est humide, la croissance des plantes lente : choisir des essences qui craignent l'exposition directe et aiment les sols frais.
- A la **mi-ombre**, les plantes sont exposées au soleil quelques heures de la journée : choisir des essences se satisfaisant de cette position intermédiaire.

Le sol

Les plantes adaptées au **type de sol** nécessitent moins de soins que celles devant faire des efforts pour s'accommoder du contexte local. Pour distinguer les types de sol, on peut déterminer le pH, qui répartit les sols entre la tendance **acide** (pH<6) et la tendance **alcaline*** (pH>8). A mi-chemin, les sols **neutres** peuvent être naturels ou bien issus de sols acides ou alcalins corrigés. Pour estimer le pH du sol, il existe des kits de tests de pH vendus en jardinerie. Cependant, ce n'est pas le seul facteur de description du sol. Il en existe bien d'autres, liés à la composition physique du sol. La fertilité, la chaleur et l'humidité en dépendent.

Les tendances de pH du sol sur le territoire du projet de Parc naturel régional des Ardennes



Quels sont les principaux types de sols ?

Le sol contient :	Comment le savoir ?	Les plantes devront s'adapter à un sol :
du sable	texture granuleuse et friable	drainé, chaud et pauvre
des limons	laisse des traces lorsque l'on frotte sur les doigts	riche, moyennement aéré
de l'argile	maléable et souple, il est possible de former un anneau à partir d'un boudin de terre	riche, lourd, froid et humide
du calcaire	présence d'une effervescence* à l'acide chlorhydrique	drainé, au pH alcalin, parfois en manque de fer et caillouteux
de l'humus	laisse des traces sur les doigts, de couleur foncée (brun à noir)	riche, souvent acide, rapidement sec

NB : Attention, les trois premières catégories peuvent se combiner avec les deux dernières. Voir liste des plantes en p.16 et 17.



Fleurir en volume



Bon volume pour ce massif
(Rouvroy-sur-Audry)

Un bon choix de plante est un gage de réussite dans le fleurissement durable. Le premier critère de sélection est l'affinité de la plante avec son environnement (*voir p. 8 et 9*). Puis, dans la composition du massif, rentrent en compte le volume, la couleur, la durée de la floraison... Le tout pour obtenir un massif harmonieux et esthétique tout au long de l'année.

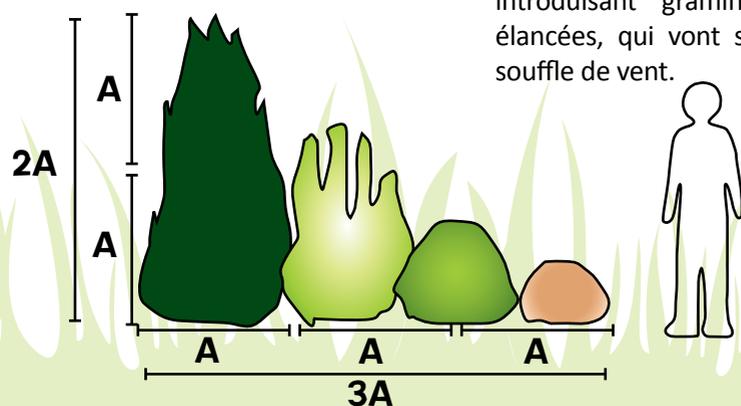
Quelques **règles sont à respecter** pour créer de beaux volumes :

- Placer les végétaux par ordre de grandeur : les plus petits à l'avant puis les plantes moyennes et enfin les grandes.
- Respecter la proportion de 2 hauteurs pour 3 longueurs : si le massif fait 3 mètres de profondeur, alors les plantes de fond doivent faire 2 mètres de hauteur (*voir schéma*).
- Mettre le massif en valeur par des plantes phares, qui vont structurer la composition : un arbuste, une plante géante...
- Placer les plantes par nombre impair et en quinconce donne de la fluidité au massif ; au-delà de neuf pieds, l'effet se dissipe.
- Amener de la légèreté dans le massif, en introduisant graminées, plantes fines et élancées, qui vont se balancer au moindre souffle de vent.

Technique

Dans un premier temps, il s'agit de délimiter le massif. Une forme sinueuse apporte un effet naturel, une forme géométrique est plus classique.

Les proportions :



Pour un volume structuré

Les plantes **structurantes** sont des éléments phares, qui représentent l'ossature du massif, mais il faut faire attention à leur vitesse de développement. On pourra les sélectionner pour leur architecture, leur floraison, leur port particulier... et privilégier les arbustes ayant un intérêt lors de la morte saison (bois remarquable, feuilles persistantes...) pour que les massifs gardent un certain attrait.

Par exemple : rose trémière, acanthe, rhubarbe, bouillon blanc, buis, noisetier, cornouiller mâle...



Pour un volume aéré

Faciles à utiliser, les plantes aériennes s'intercalent aisément entre les plantes «massives» pour **alléger** la composition, tant par leur couleur que leur texture : elles ont un feuillage fin et un port léger.

Par exemple : gypsophiles, lins, camomilles...

Pour un volume étalé

Les plantes **couvre-sol** se disposent en bordure de massif pour dépasser sur la pelouse ou l'allée, mais également pour ne pas laisser la terre à nu, sous un arbre ou dans les zones difficiles. Elles doivent avoir un feuillage dense et persistant*, coloniser l'espace sans être invasives et supporter des conditions environnementales médiocres.

Par exemple : lamiers, lierres, menthes, sauge officinale, bugle rampante, céraiste tomenteux...

Grimpantes

Utiles pour agrémenter un muret ou camoufler une clôture, certaines grimpantes peuvent également servir de couvre-sol.

Par exemple : chèvrefeuilles, houblon, vigne, clématites...

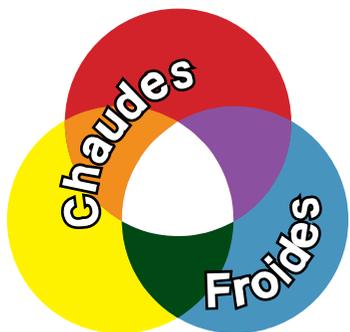


Pour un volume éphémère

A semer directement dans les espaces vides du massif, les **annuelles** permettent de varier les couleurs d'une année à l'autre. Certaines espèces se ressèment spontanément.

Par exemple : soucis, centaurées, bourrache...

Fleurir en couleur



Couleurs saturées



Couleurs pastel



Une fois les règles de volume maîtrisées, il convient de passer à l'art subtil d'**associer les couleurs**. Quelques règles et recommandations afin d'éviter les fausses notes.

La couleur est l'attraction principale du massif. Il faut cependant veiller à ne pas en abuser, car l'excès est l'ennemi du beau. Les couleurs sont classées selon plusieurs caractéristiques :

- Les couleurs chaudes et les couleurs froides,
- Les couleurs saturées (pures) et les couleurs pastel (mêlées à du blanc),
- Les couleurs neutres qui atténuent et servent de tampon. Dans les massifs, ce sont le blanc, le gris et le vert franc.

En pratique

Comment associer les couleurs ?

★ le dégradé



★ l'association binaire : deux couleurs opposées

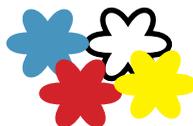


★ l'association ternaire : choisir trois couleurs dont une dominante, puis, si le contraste est trop brutal, insérer une couleur tampon.



A éviter

- Les couleurs en quantités égales (il faut varier les proportions),
- Le passage brusque d'un ton à l'autre,
- Les couleurs primaires et le blanc ensemble.



Trucs et astuces

- Les couleurs chaudes et saturées attirent le regard,
- Les couleurs claires illuminent un massif ombragé,
- Mélanger les couleurs pastel assure une belle harmonie.

Pour fleurir tout l'été

Certaines plantes restent fleuries une grande partie de la belle saison. C'est un atout incontestable pour les débutants puisqu'elles permettent de réduire le nombre d'espèces différentes à planter dans le massif, et ainsi diminue les risques d'associations malheureuses. Elles sont à placer à des **endroits stratégiques** de la composition.

Par exemple : lavatères, asters, hellébore, géranium vivace, marguerite...



Pour fleurir en automne

Le fleurissement a tendance à s'essouffler vers la fin de l'été et en automne. Pour palier à cet **affaiblissement**, de nombreuses plantes prennent des couleurs chatoyantes à cette période, notamment les arbustes à feuillage caduc* qui virent à l'orange, au jaune ou au rouge. Les bulbes d'automne peuvent également enrichir le fleurissement.

Par exemple : fusain d'Europe, chrysanthèmes, cyclamen, colchique, orpin des jardins...

Pour fleurir toute l'année

L'idéal est le **massif mixte** mariant annuelles, bisannuelles* et vivaces. Il est intéressant toute l'année et changeant d'une année à l'autre grâce aux annuelles. L'enjeu majeur d'un fleurissement constant est la mauvaise saison. Il existe pourtant de nombreuses espèces esthétiques en période hivernale de par leur floraison, leur feuillage persistant, leur fruit ou tout simplement l'architecture de leurs tiges...

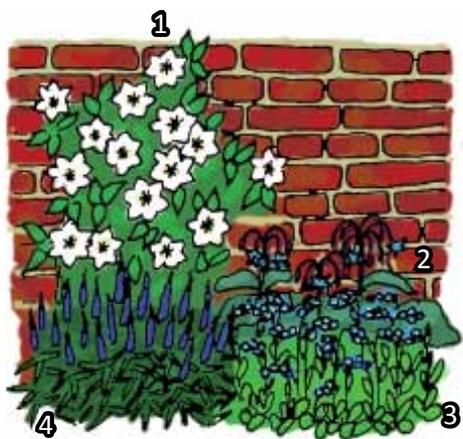
Par exemple : pensée vivace, houx, bruyères, perce-neige, buis, osier des vanniers...



Conseil

Ne pas oublier que les plantes vivaces achetées n'ont pas encore atteint leur taille adulte. Il faut donc respecter les distances de plantations pour ne pas avoir de mauvaises surprises.

Fleurir en bonne association

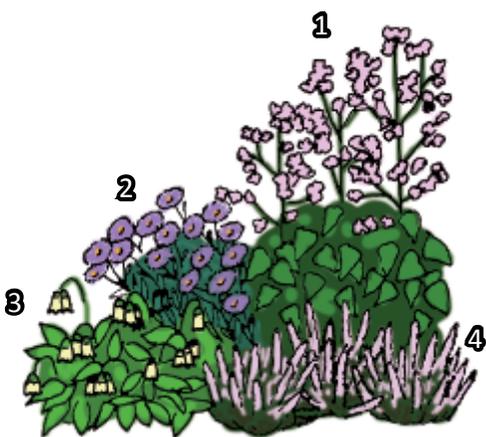


Quelques exemples où s'appliquent les règles d'association de plantes en fonction de leur milieu, de leur volume et de leur couleur.

Contre un mur

Rien de plus facile que d'adosser le massif à un mur en **mi-ombre**. Il faut penser à harmoniser les couleurs de la composition avec celles du muret. Il est possible de profiter du mur pour planter des grimpantes.

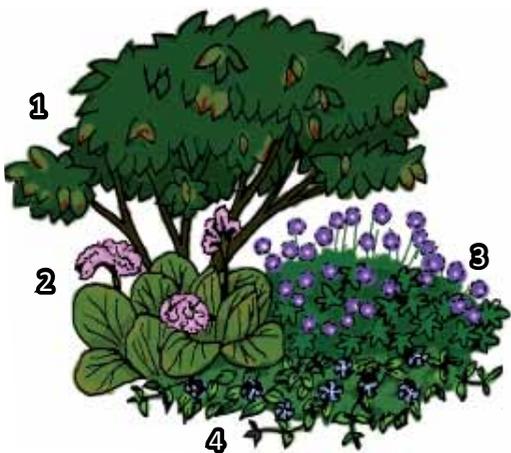
Une clématite (1) sera la plante phare du massif, pour agrémenter son pied : bourrache (2), myosotis (3) et véronique en épi (4).



Au soleil sur un sol acide

La matière organique qui acidifie le sol se dépose sous les arbres, en milieu ombragé. Il est donc moins courant de rencontrer des milieux **ensoleillés en sol acide** que des milieux ensoleillés en sol alcalin ou neutre.

Ci-contre, un petit massif formé de lunaire bisannuelle (1) en plante principale, agrémentée d'asters (2) et de campanules ponctuées (3), ainsi que des bruyères (4) en plantes basses.



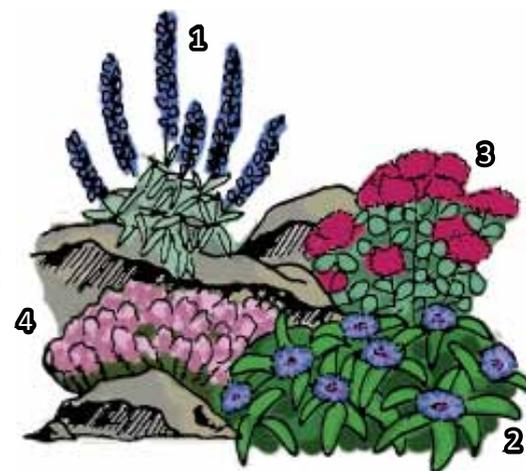
A la mi-ombre sur un sol sec

Un milieu difficile à fleurir car qui dit « ombre » dit souvent humidité ; pourtant il arrive que le milieu devienne sec grâce à l'action du sol. Heureusement quelques espèces rustiques se plaisent dans les **sols drainants**.

Sous un fusain d'europe (1), des bergénias (2) et des géranium vivaces (3), le reste du sol sera colonisé par une petite pervenche (4).

Sur un sol rocailleux

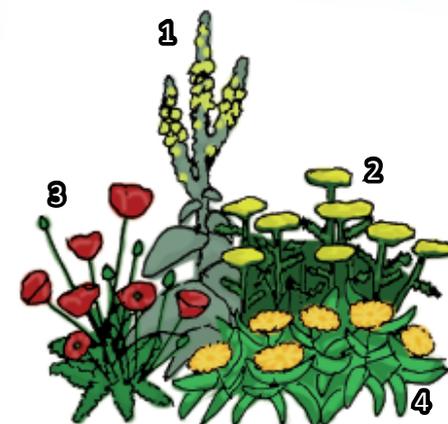
Le grand défi du fleurissement de rocaille est la **pauvreté du sol** en éléments minéraux, ainsi que sa faible rétention d'eau. Le choix des plantes se porte donc sur des espèces adaptées qui prospèrent dans les milieux pauvres et caillouteux : nombre de plantes sauvages en font partie. Profiter de l'ensoleillement pour mettre des fleurs aux couleurs froides, qui seront ainsi plus vives. Dans ce milieu peuvent se cotoyer vipérine (1), centaurées (2), orpin des jardins (3) et thym (4).



Au soleil sur un sol calcaire

C'est un des **classiques** du fleurissement, puisque les conditions soleil-calcaire se retrouvent fréquemment. Ci-contre une suggestion aux tons chauds, qui attire l'œil et agrémente très bien une construction en pierre claire.

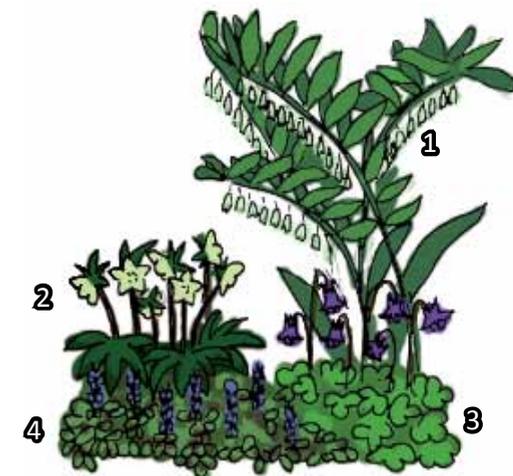
Un bouillon blanc (1) en plante structurante, des achillées (2) et des coquelicots (3) pour alléger, des soucis (4) en bordure de massif.



Dans un coin ombragé

Contrairement aux idées reçues, fleurir les espaces ombragés n'est pas impossible puisqu'une multitude de plantes prospèrent dans ces milieux **frais et humides**. Finis donc les coins sombres dégarnis et les pieds d'arbres à nu.

Plante de sous-bois, le sceau de salomon (1) se place à l'arrière, les hellébores (2) vont fleurir dans les tons roses tout l'hiver et l'ancolie des jardins (3) apporte une touche violette au printemps. La bugle rampante (4) couvre le sol.





Fleurir avec des plantes adaptées

Toutes les plantes citées dans les pages précédentes pour composer les massifs se retrouvent dans le tableau qui suit. On rappelle que la sélection première s'est faite suivant le caractère local des plantes (origine européenne), leur rusticité et leur entretien minimal. Les autres informations qui figurent dans le tableau concernent les exigences de milieu (exposition, sol) ainsi que les caractéristiques physiques (période d'intérêt, couleur des feuilles et des fleurs, hauteur et largeur...).

	Exposition			pH			Période d'intérêt	Couleur		Taille (cm)		Pieds /m ²	Type					
	Soleil	Mi-ombre	Ombre	Acide	Neutre	Alcalin		Fleurs	Feuilles	Hauteur	Largeur		Annuelle	Bisannuelle	Vivace	Mellifère*		
Acanthes							juin.août			200	150	0.5						
Achillées							juil.sept			80	60	2						
Ancolie des jardins							mai.juin			50	40	3						
Asters							juin.déc			120	80	1						
Bouillon blanc							juin.août			200	50	3						
Bourrache officinale							juin.août			50	30	5						
Bruyères							janv.déc			20	40	4						
Bugle rampante							avril.juil			40	100	1						
Buis							janv.déc			500	300	0.5						
Camomilles							juil.sept			60	50	3						
Campanule ponctuée							juin.juil			20	30	5						
Centaurées							avril.août			50	60	2						
Céraiste tomenteux							janv.déc			20	100	1						
Cerfeuil musqué							mai.juin			100	150	1						
Chèvrefeuilles							juin.juillet			500	200	0.5						
Chrysanthèmes							août.nov			80	60	2						
Clématites							avril.août			900	200	0.5						
Colchique ¹							sept.nov			20	10	9						
Coquelicot							mai.juil			70	50	3						
Coquelourde							mai.août			60	50	2						
Cornouiller mâle							fév.déc			900	300	0.2						
Crocus							fév.mars			15	10	20						
Cyclamen							nov.mars			20	20	9						
Epilobe en épi							juin.oct			120	70	1						

¹ attention, plante toxique

	Exposition			pH			Période d'intérêt	Couleur		Taille (cm)			Type					
	Soleil	Mi-ombre	Ombre	Acide	Neutre	Alcalin		Fleurs	Feuilles	Hauteur	Largeur	Pieds /m ²	Annuelle	Bisannuelle	Vivace	Mellifère*		
Fusain d'europe							mai.déc			500	200	0.2						
Géranium sanguin							mai.oct			20	20	4						
Gypsophiles							juin.août			70	40	2						
Hellébores ¹							déc.mai			70	70	2						
Houblon							juin.août			900	200	1						
Houx							janv.déc			400	300	0.2						
Iris des marais							mai.juil			150	60	1						
Lamiers							avril.nov			30	80	1						
Lavatères							juin.oct			150	150	0.5						
Lierre							janv.déc			900	600	0.2						
Lins							juin.août			50	30	3						
Lunaire bisannuelle							avril.mai			100	80	1						
Lupins							mai.juin			100	70	1						
Marguerite							juin.sept			80	60	1						
Mauve sylvestre							mai.août			100	70	1						
Menthes							avril.nov			60	100	1						
Muscaris							mars.juin			30	20	7						
Myosotis							mars.juin			30	20	5						
Noisetier							janv.déc			500	300	0.2						
Oeillet mignardise							mai.juillet			30	40	3						
Orpin des jardins							août.oct			50	50	2						
Osier des vanniers							janv.déc			600	400	0.2						
Pensée vivace							oct.avril			15	30	4						
Perce neige							janv.fév			15	10	10						
Petite pervenche							janv.déc			20	60	2						
Rhubarbe							avril.oct			150	100	1						
Rose trémière							juin.sept			200	50	2						
Sauge officinale							janv.déc			60	70	1						
Sceau de salomon							janv.déc			80	70	1						
Soucis							avril.nov			40	50	3						
Thyms							juin.août			30	50	3						
Véronique en épi							juin.juil			50	50	2						
Vignes <i>sauf vigne vierge</i>							avril.oct			500	200	1						
Vipérine							avril.août			80	60	2						



Dactylorhiza sphagnicola



Leucojum vernum



Drosera intermedia



Lunaria rediviva



Osmunda regalis



Geranium sanguineum



Gagea lutea



Erica tetralix



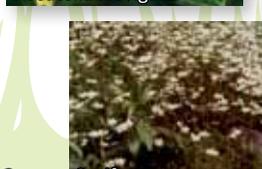
Digitalis grandiflora



Genista anglica



Trientalis europea



Biscutella laevigata



Drosera rotundifolia

Saxifraga rosacea

La biodiversité* est un atout pour le fleurissement : lorsqu'un équilibre biologique s'installe, les risques de maladies et de colonisation par une seule espèce diminuent. C'est un système d'autorégulation qui mène à une réduction de l'entretien. Pour favoriser la biodiversité, il faut :

- protéger les espèces menacées et lutter contre les invasives,
- planter des massifs diversifiés avec des espèces locales mellifères* (si possible à longue floraison) et favoriser les espaces non cultivés pour accueillir les auxiliaires* adultes et les pollinisateurs.

Les pollinisateurs

La grande majorité des plantes à fleurs sont dépendantes du monde animal, et particulièrement des insectes, en ce qui concerne leur survie ou leur évolution. Les abeilles sont les plus connues, mais certaines espèces de mouches, de papillons et de coléoptères* peuvent jouer ce rôle. **Toutefois**, dans les pays développés, l'utilisation de pesticides, la monoculture* et les maladies sont autant de causes d'affaiblissement et de surmortalité des pollinisateurs. Ils sont pourtant indispensables à la survie des écosystèmes* et à la production d'une grande partie de notre alimentation.

Les plantes protégées

Le territoire du projet de Parc naturel régional des Ardennes est riche en espèces végétales protégées. *Ci-contre figurent quelques illustrations d'une partie de ces espèces.*

Attention : la loi interdit de prélever ou de faire commerce de tout ou partie des spécimens de plantes sauvages protégées.

Les plantes invasives

Ce sont des plantes exotiques introduites récemment qui prolifèrent en populations denses du fait de l'absence de régulation locale par leurs prédateurs naturels. Leur fort développement provoque des perturbations nuisibles de nature :

- écologique, telles que la diminution de la biodiversité ou la pollution du patrimoine génétique d'espèces indigènes*,
- économique, telle que la baisse de rendement des récoltes,
- sociale, en étant sources d'allergies, d'épidémies ou de brûlures.

Ci-contre, quelques exemples d'espèces invasives dans les Ardennes.



Balsamine de l'Himalaya



Verge d'or du Canada



Vigne vierge de Virginie



Renouée du Japon

En pratique

Comment lutter contre les invasives ?

Peu de moyens de lutte existent, car ce sont des plantes ayant de multiples voies de reproduction ou de conservation (racines profondes, bouturage et marcottage aisés, semis spontanés...).

- En prévention, il faut être **vigilant lors de l'achat** : de nombreuses plantes invasives sont encore vendues dans le commerce (qualités esthétiques, gustatives...).
- **Ne pas jeter les tailles dans le milieu naturel** et ne pas les composter.
- **La lutte mécanique reste le meilleur moyen** d'allier efficacité et respect de l'environnement. La méthode consiste à supprimer les fleurs avant la montée en graine, arracher les racines, les rhizomes*, les bulbes...
- Au vu du coût d'élimination des invasives, il est judicieux de communiquer et de sensibiliser les habitants sur la dangerosité de ses plantes et de leur introduction.

M Multiplier les plantes

Conseil

Dans toutes les techniques de multiplication présentées ci-dessous, le substrat doit rester humide mais drainé jusqu'à l'enracinement ou la reprise du plant.

Dans l'objectif de faire des économies et d'utiliser la flore indigène, il est intéressant de multiplier les végétaux locaux. Il existe deux formes de reproduction chez les végétaux :

- **la reproduction sexuée** par le biais de la pollinisation et de la dissémination des graines (semis) ;
- **la reproduction végétative**, qui est la reconstitution d'une plante entière à partir d'un fragment de plante-mère (bouturage, division, marcottage...).

Les semis en pleine terre

Il s'agit dans un premier temps de préparer la terre de telle sorte qu'elle soit finement émiettée et humide, puis de répartir les graines sur la surface à fleurir et les enfouir d'un coup de griffe. Une fois les jeunes plants sortis de terre, il est parfois nécessaire d'éclaircir pour limiter la concurrence des autres plantes.

Période de réalisation : fin avril à début juin.

Avec : des annuelles (souci, centaurée) ou des bisannuelles (rose tremière, bouillon blanc).

La division

A l'aide d'une fourche-bêche, il s'agit de soulever une touffe et de la séparer à la main ou à la bêche. On peut profiter de la division pour supprimer les racines des adventices*. Cette technique facile nécessite cependant de replanter le plus tôt possible les nouveaux plants et de garder un maximum de terre autour de la motte.

Période de réalisation : printemps, automne, tous les 3 à 5 ans.

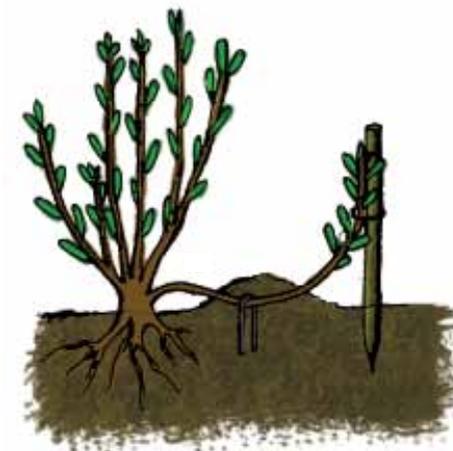
Avec : des vivaces (thym, ancolies, sceau de salomon...).

Le marcottage

La technique consiste à mettre des tiges partiellement défeuillées reliées au pied-mère au contact d'un substrat humide, en les couchant ou en formant une butte de terre. Une fois que les rameaux ont émis des racines adventives, il est temps de les couper et de les replanter.

Période de réalisation : printemps, automne.

Avec : des grimpantes (lierre, houblon), des arbustes à rameaux souples (osier des vanniers...).

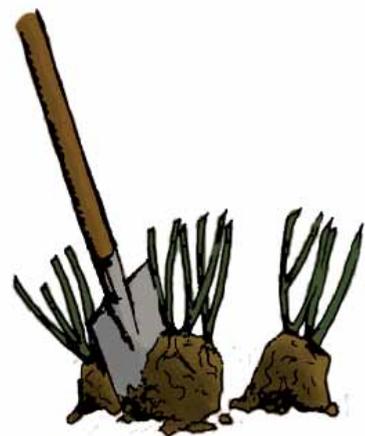
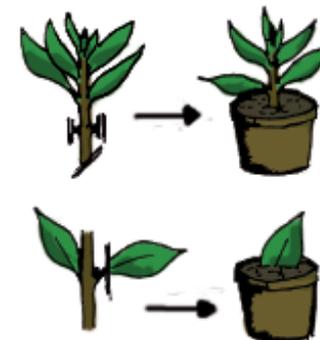


Le bouturage

Il faut commencer par prélever une partie de la plante (environ 10 cm) : tige non fleurie, feuille ou racine. Mettre ensuite le fragment dans un mélange de terreau et de sable et garder à l'humidité et au chaud jusqu'à l'enracinement. Dans le cas d'une bouture de tige, défeuiller 5 cm et couper la moitié des feuilles si elles sont grandes.

Période de réalisation : début juin à fin août.

Avec : des arbustes, des vivaces.



En pratique

Comment récolter les graines ?

Laisser les fleurs faner sur la plante et récolter lorsque les fruits sont secs (capsules, gousses...). Puis faire sécher les graines une semaine à l'air libre. Pour les capsules qui projettent les semences et les petites graines, s'aider d'un récipient (assiette, bocal...).

Période de réalisation : en fonction de la floraison, de juillet à septembre.

Comment stocker les graines ?

Répartir les graines dans des enveloppes en papier étiquetées (nom de la plante, variété, date de récolte...) puis les mettre dans une boîte hermétique à l'abri de la lumière et de l'humidité. Ne pas garder les graines trop longtemps, car elles perdent leur pouvoir germinatif* avec le temps.

E ntretien les massifs



Lamier dans un talus à Fumay

Une fois le massif mis en place, il nécessite d'être entretenu, notamment en fonction de son **impact visuel**. On distingue les massifs situés dans les espaces de prestige, qui bénéficient d'un entretien régulier, et les massifs en zone plus libre, pour lesquels le temps consacré à l'entretien mérite d'être réduit.

Entretien classique

L'entretien des massifs d'annuelles traditionnelles diffère beaucoup de celui des massifs mixtes, composés de nombreuses plantes. Ce dernier se résume, dès les premières gelées :

- à rabattre les tiges mortes à 10 cm du sol,
- à arracher les annuelles et composter les déchets,
- à diviser les touffes de vivaces et planter les bulbes printaniers,
- à biner*, désherber, épandre du fumier ou du compost si nécessaire et enfin pailler.

Entretien soigné

En temps que **vitrine horticole**, les massifs des espaces de prestige méritent plus d'attention. Cet entretien est cependant gourmand en main d'œuvre, car il comprend :

- un nettoyage et un désherbage réguliers ;
- l'effleurage, qui consiste à retirer les fleurs fanées pour favoriser l'apparition de nouvelles fleurs ;
- le pincement, à effectuer avant la floraison. Il est réservé aux plantes à fort développement qui se couchent sous l'effet du vent ou de leur propre poids.

Technique

Le faux semis est une technique visant à réduire le nombre d'adventices*. Avant la mise en place du massif, préparer le terrain comme pour un semis, laisser les adventices se développer, puis les éliminer de manière mécanique.

Le paillage

Très avantageux pour un fleurissement durable, les paillages ont un **rôle de protection des sols** : ils maintiennent l'humidité, assurent une protection thermique et une réduction du développement des adventices. De plus, ils fertilisent les sols dans le cas des paillages organiques. Ainsi, il est possible d'économiser arrosages, désherbages et fertilisations.



Type de paillage	Avantages	Inconvénients	Conseils
Matières artificielles (bâche tressée...)	efficace contre les adventices	inesthétique, polluant	A placer en surface pentue.
Minéral (schiste...)	esthétique, avec une longue durée de vie	coût élevé, pas toujours en phase avec l'environnement local	Prendre une production locale, à réserver aux massifs de prestige.
Déchets des espaces verts (tontes, branches broyées, copeaux...)	recyclage des déchets, peu coûteux	stockage du ramassage jusqu'à l'utilisation, risque de germination dans les massifs, dissémine les maladies	Ne pas mettre de tontes qui contiennent des graines, ni des broyats de branches malades.
Matières organiques du commerce (chanvre, lin...)	mise en place facile, esthétique, efficace	parfois exotique, coût environnemental	Prendre une production locale, en vrac et non en sacs (pour limiter les déchets).

En pratique

Comment mettre en place un paillage ?

Sur un sol humide, après un binage* et un désherbage, répandre une couche épaisse de paillage (en fonction du type, de 5 à 15 cm), et ratisser pour avoir une couche homogène. Sous les paillis minéraux, penser à appliquer un géotextile* (pour éviter la remontée de terre) ou bien une sous-couche de paillis organique (pour combiner les vertus fertilisantes et la durée de vie).

Période de réalisation : lors de la plantation, en automne, quand le sol est encore chaud et humide, sinon de fin avril à début mai, pour un paillage d'été.

Enrichir les massifs



Citerne de récupération des eaux pluviales



Tuyau microporeux à Renwez

Un bon choix de plantes permet de réduire un maximum les apports dans les massifs, mais un arrosage et une fertilisation **raisonnés** sont utiles pour un meilleur rendu.

La gestion de l'eau

La gestion de l'eau est un **enjeu majeur** du développement durable. Si le choix des plantes est maîtrisé, un arrosage à la plantation doit suffire. En cas de sécheresse, un apport d'eau peut cependant se révéler nécessaire.

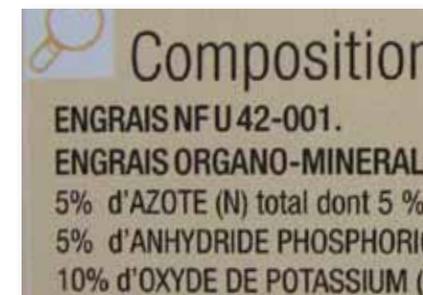
Quelques astuces pour **faire des économies** :

- choisir des espèces peu gourmandes, il en existe un vaste choix parmi les plantes sauvages, qui se contentent également d'un sol pauvre (voir p. 16 et 17),
- former les massifs en creux et non bombés, pour augmenter le volume d'eau recueilli,
- récolter l'eau de pluie à l'aide de réservoirs reliés à des gouttières,
- biner* les massifs, car cela réduit l'évaporation et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol.

La fertilisation

Les massifs sont soumis à l'arrachage des annuelles* et des bisannuelles* et à un arrosage parfois susceptible de lessiver* les éléments nutritifs du sol. Afin d'améliorer l'enracinement et la croissance des plantes, il est utile de fertiliser les massifs. C'est un processus consistant à apporter au milieu de culture les éléments minéraux nécessaires au bon développement des plantes. Les fertilisants existent sous deux formes :

- les **engrais chimiques**, rapidement assimilables par les plantes mais sujet au lessivage, peuvent être source de pollution de l'eau. Ils sont à réserver aux espaces pouvant difficilement recevoir des amendements organiques. Ils sont aussi utiles en cas de carence* d'un élément nutritionnel particulier (phosphate, potassium...).
- les **amendements organiques** : constitués de matière organique, minéralisée* ou non (compost, purin...), ils ont, de plus, la particularité d'améliorer la structure du sol. Leur minéralisation est progressive et libère les éléments au fur et à mesure de la croissance des plantes.



Etiquette de composition d'un engrais organo-minéral



Compostage des déchets végétaux

En pratique

Comment arroser ?

- **Arroser le matin ou en fin de journée** pour éviter que l'eau ne s'évapore et que les plantes présentent des brûlures,
- **Arroser moins souvent mais plus copieusement** pour que l'eau pénètre en profondeur,
- **Privilégier l'arrosage localisé** (goutte-à-goutte, tuyaux micro-poreux...) plutôt que l'arrosage en pluie (asperseurs...)
- S'agissant des arrosages automatiques, ils font gagner du temps mais ils sont à régler en fonction des précipitations atmosphériques.

En pratique

Comment fertiliser ?

Trop souvent surdosée, la fertilisation doit se faire avec parcimonie. Il suffit de suivre les indications sur la notice d'utilisation. Il faut toujours commencer par amender, puis compléter avec des engrais spécifiques si cela s'avère nécessaire.

Dans les massifs, la matière organique est à incorporer à la terre nue, dans les espaces laissés par les annuelles en hiver. Pour les vivaces, l'amendement organique se fait avant la plantation et lors de la division des touffes (tous les 3 à 5 ans). Les engrais chimiques peuvent être apportés en cas de carence.

Adventices : espèce spontanée non désirée, mauvaise herbe dans le langage courant.

Alcalin : ayant des propriétés basiques.

Annuelles : plantes qui accomplissent leur cycle de vie en une seule année.

Auxiliaire : insecte qui régule les populations de ravageurs et pollinise les plantes.

Biner : ameublir la surface du sol à l'aide d'une binette

Biodiversité : ensemble constitué des animaux, des végétaux, des écosystèmes* et de leurs interactions.

Bisannuelles : plantes qui accomplissent leur cycle de vie en deux ans. Elles fleurissent la deuxième année.

Carence : absence ou apport insuffisant d'un ou plusieurs éléments nécessaires au bon développement d'un organisme.

Coléoptère : ordre d'insectes comprenant, entre autres, les coccinelles, les scarabées et les hannetons.

Décapage : principe consistant à ôter la couche superficielle du sol.

Ecosystème : ensemble formé par une communauté d'êtres vivants et son environnement.

Effervescence : vif dégagement de bulles gazeuses.

Faune : ensemble des espèces animales.

Feuillage caduc : feuillage qui meurt et tombe en automne.

Feuillage persistant : feuillage qui perdure l'hiver.

Flore : ensemble des espèces végétales.

Géotextile : tissu synthétique, tissé ou non, perméable à l'eau.

Graminée : famille de plantes (les poacées), communément appelée «herbes» , plantes en général herbacées.

Indigène : espèce d'origine locale (non exotique).

Légumineuse : famille de plantes (les fabacées), elles sont fixatrices d'azote.

Lessivage : exportation de certains éléments du sol par l'écoulement des eaux d'infiltration.

Mellifère : qui produit un nectar utilisé par les abeilles pour fabriquer du miel.

Microclimat : caractéristiques atmosphériques d'une petite zone géographique.

Microfaune : ensemble des animaux dont la taille est inférieure à 0,2 mm.

Minéralisation : dégradation de la matière organique en minéraux.

Monoculture : culture d'une seule espèce de plante.

Pincement : supprimer le haut des tiges afin de déclencher la ramification* de la plante.

Plante rustique : plante robuste demandant peu de soin, supportant des températures basses (minimum -15°C).

Pollinisateur : insecte qui assure la fécondation des fleurs en transportant le pollen.

Pouvoir germinatif : faculté de germer des graines.

Racine adventive : racine se développant sur des feuilles ou des tiges.

Ramification : division des branches en rameaux.

Rhizome : tige souterraine, souvent horizontale.

Scarification : griffage de la couche superficielle du gazon.

Vivaces : plantes herbacées survivant plus de deux ans.

Comment fleurissez-vous ?

Je fleuris le lavoir :

- avec un massif d'annuelles (1).
- avec des bacs en suspension (2).
- avec quelques vivaces dans un espace herbacé (0).

En été, j'entretiens la pelouse :

- tous les mois, je la tonds à 15 cm (0).
- une fois par semaine, je la tonds, je l'arrose et je la fertilise (2).
- toutes les deux semaines, je la tonds à 8 cm et je l'arrose quand il fait chaud (1).

Sur ma parcelle, l'eau s'évacue mal et la terre est lourde :

- le sol est sableux (1).
- le sol est argileux (0).
- c'est un sol de rocaille (2).

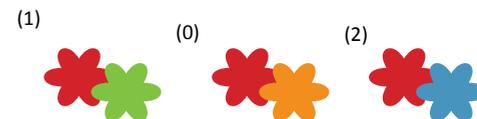
Dans un massif en plein soleil je mets :

- une renouée du japon (2).
- un bananier (1).
- des épilobes en épi (0).

Lequels de ces massifs est un massif mixte ?

- Souci, centaurée et bourrache (2).
- Gypsophile, coquelicot et myosotis (0).
- Menthe, lavatère et lunaire bisannuelle (1).

Pour un massif je choisis les couleurs :



Résultat (additionnez vos points)

Vous avez entre 0 et 4 points : Vous êtes un parfait jardinier durable, votre façon de fleurir s'adapte à l'environnement. N'hésitez pas à transmettre votre savoir-faire !

Vous avez entre 4 et 8 points : Vous connaissez les grands principes du fleurissement durable. Veillez à planter des essences adaptées pour minimiser votre temps d'entretien.

Vous avez entre 8 et 12 points : Vous risquez de vous épuiser à lutter contre la nature. Et si vous (re)lisez ce guide avant de vous lancer dans le fleurissement ?

Pour en savoir plus

Livres

- B. Vue, Flore des jardins traditionnels du Nord-Est de la France, Dominique Gueniot, 2000, 208 p.
- B. Lapouge-Déjean, Mariages réussis: associations écologiques au jardin d'ornement, terre vivante, 2006, 144 p.
- J.-F. Trouvé, Guide du fleurissement des communes, Le moniteur, 2006, 306 p.
- Guide pratique : Fleurs, arbres et arbustes du Nord-Est de la France Tome 1 et 2. (téléchargeables sur le site : www.parc-ballons-vosges.fr)

Sites internet

- La gestion différenciée des espaces verts : www.gestiondifferenciee.org
- Les fiches d'informations sur les plantes : www.aujardin.info
- Les fiches pour jardiner en préservant sa santé et l'environnement : www.fredonca.com
- Les comités du tourisme : www.tourisme-champagne-ardennes.com/fleurs www.ardennes.com/accueil/fleurissement
- Le concours des Villes et villages fleuris : www.cnvfvf.fr
- Les professionnels du paysage : www.entreprisesdupaysage.org www.ffp-champagneardenne.org

Futur Parc naturel régional des Ardennes

91 Place de Launet - 08170 Hargnies

03 24 42 90 57 - accueil@parc-naturel-ardennes.fr

www.parc-naturel-ardennes.fr



Nature • Patrimoine • Savoir-faire • Art et culture

